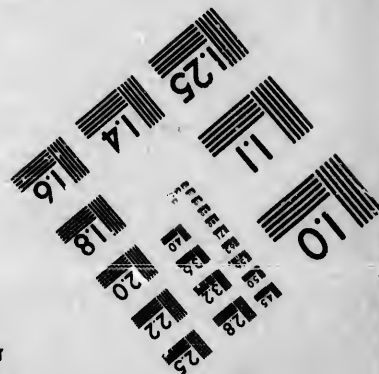
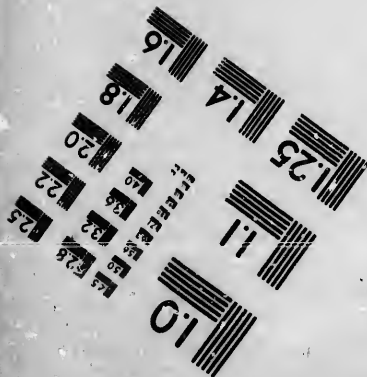
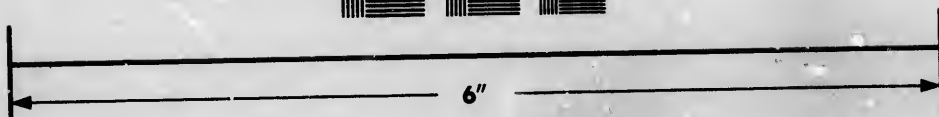
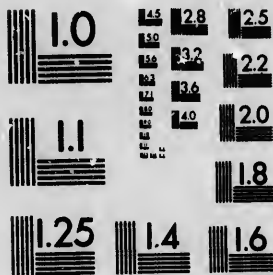


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

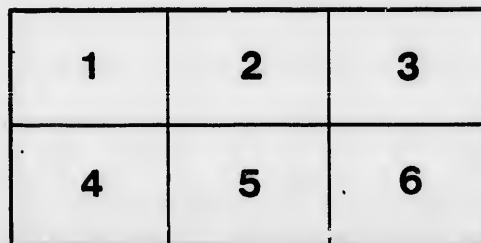
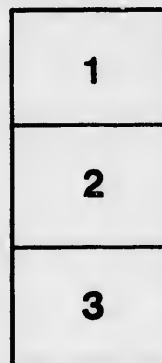
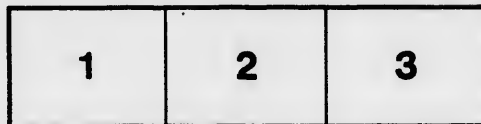
Législature du Québec
Québec

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Législature du Québec
Québec

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

5

*Discours prononcé par M. le grand vicaire
Cazeau, à l'occasion de la bénédiction
du monument de Sillery.*

—

Messieurs,

Le but de la cérémonie qui nous rassemble, en ce moment, est de nous faire accomplir un devoir de reconnaissance qui nous est également commandé par la religion et par le patriotisme. L'une et l'autre doivent n'avoir qu'une voix pour glorifier ces hommes pleins de courage et de dévouement qui sont venus dans le pays, à son origine, au prix de tant de sueurs et de fatigues, pour y faire connaître le vrai Dieu et y établir la vraie civilisation. L'une et l'autre nous demandent aussi de payer un juste tribut d'admiration aux personnes bienfaitantes, qui se sont associées à cette grande œuvre par leurs aumônes et leurs sacrifices pécuniaires.

Déjà ce devoir nous avait été rappelé, il y a bientôt quinze ans, par feu M. l'abbé Ferland, un des hommes dont le Canada a le plus à s'enorgueillir. Il publiait, le 27 octobre 1855, dans le *Journal de Québec*, un article pour compléter un travail intitulé : *Notes sur Sillery*, composé par un homme, ami de son pays, dont nous regrettons de ne pouvoir donner le nom. Après avoir décrit les lieux autrefois occupés par l'église de Sillery, la résidence des missionnaires, le monastère des religieuses avec leur hôpital, M. Ferland terminait son article par les paroles suivantes :

“ Le souvenir des premiers missionnaires et des bonnes religieuses qui sanctifièrent ces lieux par leur charité et leur zèle pour le salut des âmes,

est conservé religieusement au milieu de la population actuelle, presque entièrement catholique. Espérons que bientôt elle pourra élever quelque témoignage de sa foi, sur le lieu où la charité de M. de Sillery fit bâtir une des premières chapelles de la Nouvelle-France.”

Je suis bien aise de pouvoir citer, devant les braves paroissiens de Sillery, ces paroles d'un prêtre bien connu de la plupart d'entre eux, et qui a laissé parmi eux une mémoire pleine de bénédiction. En effet, de 1850 à 1855, M. Ferland aimait à venir exercer le ministère des âmes en leur faveur, dans la modeste chapelle que remplace maintenant la magnifique église de Saint-Colomb; il s'estimait heureux de partager de la sorte la sollicitude de son digne confrère et ami, M. Harkin, le respectable pasteur de cette paroisse.

C'est pour réaliser le vœu de M. Ferland, que deux prêtres, ses admirateurs, mais surtout héritiers de son zèle pour éclaircir les obscurités de notre histoire, ont entrepris de vérifier l'exacte position des lieux de Sillery, sanctifiés autrefois par la présence des héroïques religieux et religieuses que “leur charité et leur zèle pour le salut des âmes” y avaient attirés. En faisant leurs recherches, ils avaient surtout à cœur de préparer les voies à l'érection d'un monument destiné à perpétuer ces pieux souvenirs. En cela, MM. Laverdière et Casgrain, (qu'ils me pardonnent de mentionner leurs noms,) ont été secondés avec un louable empressement par des citoyens honorables de Sillery, qui ont compris, comme eux, tout ce qu'il y avait de grand et de patriotique dans cette entreprise. Qu'il me soit permis de citer ici le nom de M. Lemesurier, propriétaire de l'emplacement de l'ancienne

église de Sillery, qui a voulu mettre à la disposition de ces messieurs tout le terrain nécessaire à ce monument de reconnaissance. M. Lemesurier a été pendant bien des années un des hommes qui ont le plus contribué à la prospérité de Sillery, et, quoique retiré depuis assez longtemps des affaires, son nom n'en est pas moins chéri et respecté de tous les habitants de la paroisse. Je dois encore faire mention de M. Dobell et de son associé M. Beckett, les dignes successeurs de M. Lemesurier, qui non-seulement ont aidé de tout leur pouvoir MM. Laverdière et Casgrain dans leurs recherches, mais qui ont de plus contribué avec une généreuse libéralité à l'exécution de leur projet. Je ne dois pas non plus oublier les noms des MM. Langlois et Vézina qui se sont aussi montrés pleins d'ardeur pour la bonne œuvre. Je pourrais en citer encore beaucoup d'autres ; mais je ne finirais point si j'étais obligé de nommer tous ceux qui, dans la paroisse et en dehors, se sont empressés d'y concourir par leurs dons et leurs libéralités.

Le monument dont nous allons faire la bénédiction est destiné à nous rappeler trois souvenirs bien précieux : 1. celui de la première église de Sillery ; 2. celui du commandeur de Sillery, fondateur de la mission ; 3. celui du Révd. Père, Massé, premier missionnaire jésuite en Canada, dont la dépouille mortelle repose sur le terrain où nous sommes assemblés.

1. L'ancienne église de Sillery, la première peut-être qui ait été érigée en Canada, après celle de Notre-Dame Recouvrance, fut commencée peu de temps après la fondation de la résidence de Sillery, et terminée en 1647. La mission avait été fondée en vue d'y attirer les sauvages et de travailler à leur conversion. On avait donc commencé à y bâtir une maison de prière, où

ils pussent être réunis pour entendre la parole divine qui devait les éclairer. On avait aussi voulu offrir aux colons français ce lieu de ralliement, pour les consoler dans leur exil, et les encourager à supporter les épreuves sans nombre qu'ils rencontraient sur leurs pas dans leur nouvelle patrie. Aujourd'hui, comme à cette époque reculée de notre histoire, la maison de Dieu est encore le moyen le plus puissant d'encourager la colonisation. En effet, les colons canadiens de nos jours, imbus dès l'enfance de l'idée si vraie qu'ils doivent porter leurs espérances plus haut que sur ce lieu de pèlerinage, ne se livrent avec ardeur au travail si pénible du défrichement de la terre, que lorsqu'ils ont près d'eux le temple de la prière, où la religion leur apprend à se rendre dignes du repos du ciel.

A l'église de Sillery était attachée la résidence des RR. PP. de la Compagnie de Jésus qui étaient chargés de la desservir. C'est après avoir prié dans son sanctuaire vénéré, que ces dignes successeurs des apôtres se répandaient chez les nations sauvages de la vaste étendue de la Nouvelle-France, pour leur porter la lumière de la foi, et les faire sortir de la barbarie. C'est d'ici que sont partis les Lalemant, les Jogues, les de Brébœuf et tous ces généreux martyrs qui ont arrosé de leur sang la terre qu'ils venaient purifier. Aussi, leurs noms sont-ils honorés parmi nous, à l'égal de ceux des martyrs de la primitive église, parce qu'ils nous rappellent tout ce que ces nouveaux martyrs ont accompli de prodiges d'héroïsme, d'abnégation et de charité, pour conquérir des âmes à Jésus-Christ.

A la même église de Sillery était également attaché un hôpital desservi par les religieuses de l'Hôtel-Dieu, dites hospitalières du Précieux

Sang. C'est là aussi que ces dignes épouses de J.-C., privées de toute consolation humaine, allaient puiser le courage dont elles avaient besoin, pour prodiguer leurs soins, au péril de leur vie, à cette multitude de pauvres sauvages, atteints par des maladies contagieuses, qui les conduisaient presque toujours à une mort inévitable.

2. Ce monument a aussi pour objet de nous rappeler le souvenir de l'homme illustre qui a donné son nom à la mission de Sillery. Noël Brulart de Sillery, naquit à Paris, le 25 décembre 1577, de parents nobles et vertueux qui lui laissèrent un grand nom et une fortune considérable. Je n'entreprendrai pas de vous donner un long détail de sa vie ; qu'il me suffise de dire qu'après avoir passé par tous les emplois qui pouvaient satisfaire l'ambition humaine, il finit par se convaincre du néant et de la vanité de cette gloire à laquelle il s'était peut-être trop attaché. Au milieu du faste qu'il déployait comme ambassadeur de son souverain à Madrid et à Rome, il ne laissait pas cependant d'employer une partie notable de son bien en œuvres de charité. Mais il comprit que Dieu demandait davantage de lui, et qu'il ne devait plus faire servir désormais ses grandes richesses qu'à acquérir des trésors de mérite pour le ciel. Ce fut pour obéir à cette volonté de Dieu qu'il renonça absolument au monde ; il entra même dans l'état ecclésiastique, quoique âgé de plus de cinquante ans, afin de rendre en quelque sorte insurmontable la barrière qui devait le séparer du siècle.

A cette époque, on s'occupait beaucoup, en France, de la colonie du Canada et de la conversion des nombreuses tribus de sauvages qui sillonnaient ses forêts. Des hommes liés avec la nouvelle colonie n'eurent pas de peine à engager

M. de Sillery à prendre part à cette œuvre de religion. Pour faire le bien d'une manière plus permanente, il voulut que l'on fondât, auprès de Québec, une réduction comprenant une église, une résidence pour les missionnaires, un hôpital pour les malades, des maisons pour les néophytes et même un fort pour protéger le village contre les féroces Iroquois, dont on avait appris, par une triste expérience, à redouter les attaques. Il fit lui-même tous les frais nécessaires, pour compléter cette entreprise qui devait être d'une si grande importance pour la colonie naissante. C'est ainsi que fut fondée la mission de Sillery, qui devint bientôt une chrétienté florissante où régnait la ferveur des premiers siècles de l'église.

M. de Sillery ne vint pas en Canada, parcequ'il était retenu en France par d'autres œuvres en grand nombre qui y réclamaient sa présence ; il s'était fait en quelque sorte le coopérateur de Saint-Vincent de Paul, ce prêtre selon le cœur de Dieu, à qui aucune œuvre de charité ne fut inconnue. Plus tard, St. Vincent était heureux de prononcer l'oraison funèbre du digne prêtre qui l'avait si bien secondé dans ses bonnes œuvres. Mais s'il ne fut pas donné à M. de Sillery de venir dans la Nouvelle-France, comme il l'aurait sans doute désiré, pour satisfaire son ardente ambition de faire le bien, son nom ne laissera pas d'y être toujours en grande vénération, comme celui d'un de ses plus insignes bienfaiteurs.

3. Il me reste à dire un mot du R. P. Massé, dont notre monument doit aussi vous rappeler le souvenir. Le Père Ennemond Massé, né à Lyon, en 1574, était entré de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et à peine avait-il reçu les ordres sacrés qu'il était associé au Père Coton, alors confesseur et prédicateur du roi Henri le

Grand. La cour, si on en juge par les vœs humaines, devait être, pour lui un théâtre ben digne d'ambition ; mais il avait des vues plus nobles et plus élevées. Rempli d'abnégation, et ne cherchant que la gloire du maître dont il avait pris la livrée, il choisit pour théâtre les forêts du Canada, où il voulait aller porter la bonne nouvelle du salut à de malheureux sauvages p'ongés dans la barbarie, et n'ayant pour ainsi dire que le nom d'hommes.

Venu d'abord en Acadie avec le Père Biard, en 1611, il eut beaucoup à souffrir des personnes mêmes de cette colonie qui auraient dû lui donner protection. Pris avec son confrère par des pirates, il les remplit d'admiration par sa patience et sa charité, et ne tarda pas à être remis en liberté aussitôt que leur vaisseau fut arrivé en Europe. Les Relations des Jésuites nous apprennent que ce digne religieux, de retour en France, ne soupirant qu'après les croix et les souffrances du Nouveau-Monde, obtint la permission d'y revenir, et qu'il arriva à Québec le 19 juin 1625. Mais la prise de cette ville par les Anglais, quatre ans plus tard, l'obligea de renoncer, au moins pour un temps, à ces épreuves qu'il avait tant ambitionnées. Il repassa donc en France pour y attendre le moment où il plairait à la divine Providence de lui permettre de suivre de nouveau sa vocation. Il avait fait vœu de faire tous ses efforts, pour reprendre les croix et les souffrances que les événements l'avaient forcé d'abandonner ; son vœu fut exaucé ; le traité de paix conclu entre l'Angleterre et la France lui permit de revenir, en 1633, à son cher Canada, auquel il consacra les treize dernières années de sa vie, travaillant assidûment à l'instruction des sauvages Algonquins et Mon-

signais qui venaient recueillir de ses lèvres la parole de vie.

Ce piétre vénérable, décédé à l'âge de 72 ans, le 12 mai 1646, est le seul qui ait été inhumé dans l'église de Sillery, car à l'époque où il vivait, ses confrères, appelés ailleurs par les devoirs de l'apostolat, avaient rarement la consolation de venir rendre le dernier soupir à la maison d'où ils étaient partis. Le corps du saint missionnaire a été heureusement retrouvé, l'automne dernier ; et vous savez, messieurs, de quel respect il a été entouré par tous les habitants de Sillery, sans distinction de croyance, car tous ont obéi instinctivement au sentiment qui nous ravit d'admiration, en présence de ces âmes d'élite qui ne reculent devant aucun sacrifice, quand il s'agit de se dévouer au bien.

Maintenant, messieurs, la religion va imprimer son caractère de stabilité au monument que je vais élever, en son nom, pour perpétuer les précieux souvenirs dont je viens de vous parler bien imparfaitement. Je vais, en même temps, appeler les bénédictions du ciel sur tous ceux qui ont contribué à son érection, car en cela ils ont accompli un devoir de reconnaissance bien agréable au Dieu, qui ne laisse aucune œuvre de vertu sans récompense. Ce monument viendra à se détériorer, à s'écrouler peut-être sous les ravages du temps ; mais les futurs habitants de Sillery, héritiers des sentiments élevés de leurs ancêtres, se feront un devoir de l'entretenir et de le renouveler au besoin, pour perpétuer la mémoire des faveurs dont leur paroisse a été privilégiée, au commencement de la colonie, et celle des hommes bienfaisants et dévoués à qui elle en est redevable.

